



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

BREVET PROFESSIONNEL - SESSION 2004

Expression française et ouverture sur le monde

CORRIGÉ :

« CHEMIN DE FER ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE »

TOUTES LES RÉPONSES DOIVENT ÊTRE RÉDIGÉES

QUESTION 1 – DOCUMENT 1 (7 points)

- a) Les propriétaires terriens : expropriation. (1 pt)
Les politiciens : rôle d'opposition au sein du Conseil Général. (1 pt)
Le monde rural : menace pour la sécurité des bêtes et la tranquillité. (1 pt)
- b) « criaileries » : ce synonyme de récrimination désigne des plaintes répétées sur des sujets anodins. Il s'agit ici de protestations contre le chemin de fer. (1 pt)
- « inventions enragées » : le train est mal accepté et il reste assimilé à quelque chose qui sème l'effroi dans les campagnes. Cette métaphore donne une image diabolique de la locomotive. (1 pt)
- c) L'arrivée du train crée de l'agitation et confronte le monde rural au progrès. (2 pts)

QUESTION II – DOCUMENTS 1 et 2 (10 points)

- a) les deux textes évoquent la construction du chemin de fer et les oppositions que cela suscite. (2 pts)
- b) Le tracé bleu pose problème aux vigneron car il traverse la Drôme provençale où s'étendent les vignobles des Côtes du Rhône. (2 pts)
Le tracé rouge pose problème aux habitants de la vallée du Rhône qui trouvent que leur vallée est déjà bien encombrée (usines, autoroutes...). Le TGV s'ajoutera à toutes ces nuisances. (2 pts)
- c) Dans le texte 1, ce sont les conseillers généraux qui décident du tracé du chemin de fer ; donc niveau local ; dans le texte 2, le Président de la République décide de cela.
Les décisions aujourd'hui se prennent donc au niveau national et non plus local. (2 pts)

QUESTION III – DOCUMENT 3 (6 points)

- a) Si absence d'échelle : la moitié des points. (/4 pts)
- b) Augmentation constante de la longueur du réseau ferroviaire mondial et français
Forte hausse entre 1850 - 1860 (mondial) – 1850-1870 (national). (2 pts)

QUESTION IV – DOCUMENTS 4 et 5

(7 points)

- a) Le réseau prévisionnel du TGV s'articule en plusieurs lignes qui, de Paris, s'étendent vers le Nord (Paris-Lille ; Paris-Rennes ; Paris-Bordeaux ; Paris-Marseille ; Paris-Strasbourg....) d'où forme d'étoile. (2 pts)
- b) On ne peut pas parler de « réseau équilibré » car les lignes du TGV ne relient Paris qu'à des zones densément peuplées comme la vallée du Rhône. Ainsi, certaines régions, telle le Massif Central, sont ignorées : zones de faible peuplement. (3 pts).
Si la réponse n'est pas justifiée, aucun point.

On acceptera les réponses qui jugent le « réseau équilibré » car en fonction de la répartition de la population.

- c) Ce réseau s'intègre à l'Union Européenne car certaines lignes se prolongent vers des pays et villes de l'UE : Paris-Londres ; Paris-Amsterdam ; Paris-Köln ; Paris-Milan ; Paris-Barcelone...). (2 pts)

QUESTION V – DOCUMENT 5

(6 points)

- a) La nouvelle préoccupation de la SNCF est d'ordre esthétique. (2 pts)
On relève le champ lexical de l'art. (1 pt)
On acceptera toutes les dénominations qui traduisent cette même idée.
Les mots de ce champ lexical : spectacle, paysagistes, esquisses, ouvrages d'art, bijou, harmonie, légèreté. (1 pt)
Si ces 6 mots sont cités : 1 pt ; si on a uniquement 3 mots : 0,5 pt ; si moins de 3 mots : 0 pt.
- b) « dialoguer avec la garrigue » : image qui fait référence au Midi et à la végétation ; cela traduit le souci de la SNCF d'intégrer le mieux possible au paysage, au milieu naturel la nouvelle ligne du TGV. (2 pts)

SYNTHÈSE

(24 points)

- Respect de la situation de communication : (3 pts)
 - Dialogue : (1 pt)
 - Ponctuation du dialogue : (1 pt)
 - Respect du sujet sur lequel doit porter le dialogue : (1 pt)
- Analyse des argumentaires : (14 pts)
 - Présence des deux thèses opposés : (1 pt)
 - Présence d'au moins deux arguments ou contre-argument pour chaque personnage : (8 pts)
 - Présence d'exemples pour illustrer les arguments de chacun : (3 pts)
 - « Pertinence » des arguments : (2 pts)
- Qualité de l'expression : (7 pts)
 - Syntaxe, orthographe : (4 pts)
 - Vocabulaire : (3 pts)

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.